

COMMENT RÉUSSIR L'IMPLANTATION DE MESURES DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE?

Le ministère de la Famille et des Aînés a expérimenté une démarche d'implantation de mesures de conciliation travail-famille (CTF) auprès de petites et moyennes entreprises (PME) en 2006¹. Les conclusions de cette étude et le suivi effectué auprès des entreprises ont permis de mettre en lumière les facteurs de réussite suivants.

Viser les hommes autant que les femmes

La CTF n'est pas un « problème de femmes ». Les hommes doivent aussi avoir accès aux mesures mises en place pour pouvoir répondre à leurs responsabilités familiales.

Assurer un climat de travail positif

L'implantation de mesures de CTF nécessite un climat de travail positif pour favoriser le dialogue et l'ouverture du gestionnaire et du personnel.

Envisager la révision de l'organisation du travail

L'implantation de mesures de CTF peut se heurter au départ aux contraintes du travail (horaires, commandes...). Cependant, l'analyse de ces contraintes est susceptible de conduire à des solutions efficaces et durables.

Se doter d'une ressource externe

La ressource externe agit comme guide expert, favorise le dialogue et prend en charge la logistique de l'implantation des mesures.

Entreprendre une démarche conjointe

Un comité mixte direction-employés, mis en place pour implanter des mesures de CTF, apporte l'assurance que les préoccupations et les intérêts de tous seront pris en compte.

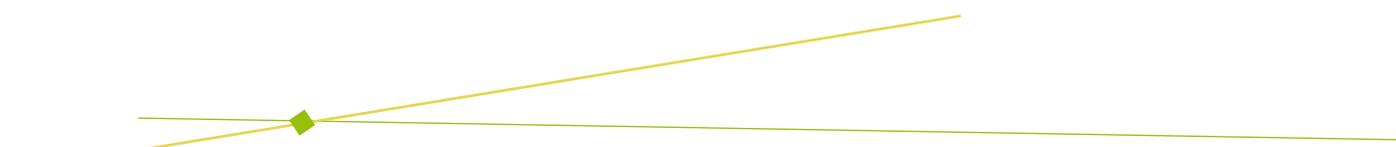
S'assurer de la participation du propriétaire-dirigeant de l'entreprise

Les changements organisationnels ont plus de chances de succès s'ils sont réalisés avec la participation du propriétaire-dirigeant à toutes les étapes de la démarche.

Informé le personnel

L'information sur la démarche et sur les mesures retenues est de première importance pour en favoriser l'appropriation par le personnel. L'information augmente aussi le sentiment d'équité entre les employés.

1. Maude ROCHETTE, *Les petites et moyennes entreprises et la conciliation travail-famille. Résultats de l'expérimentation d'une démarche dans treize petites et moyennes entreprises en 2006 et d'un suivi en 2007*, Québec, ministère de la Famille et des Aînés, 2009, 56 p.



Accorder suffisamment de temps

Dans le contexte d'une PME, des dirigeants qui ont déjà implanté des mesures de CTF considèrent qu'il faut compter jusqu'à une année complète pour réaliser toutes les étapes de la démarche dans l'entreprise.

Cultiver des valeurs favorables à la famille

Des employés incités à utiliser les mesures de CTF et convaincus que leur utilisation n'aura pas de répercussions négatives sur la progression de leur carrière au sein de l'entreprise, voilà ce qui peut confirmer concrètement que l'organisation appuie la famille.



« Avec les mesures de conciliation travail-famille, l'entreprise s'adapte à ses employés et, en retour, ses employés sont motivés à travailler. » Une employeuse